



Une force  
à vos côtés

WWW.CGTDSSDIS.COM

## Une future doctrine de lutte contre les feux de forêts et d'espaces naturels combustibles

Publié le 6 mai 2020

Après la parution d'un article du site valabre.com sur le sujet

<https://www.valabre.com/actualites/prochain-guide-de-la-doctrine-de-lutte-contre-les-feux-de-forets-et-despaces-naturels-combustibles>

### Le collectif CGT des SDIS interviewé par le journal Vulcain:



L'INTERVIEW



Décalée

**Vulcain :** Vous avez participé aux travaux de finalisation du guide de la doctrine feux de forêt ? Une révolution ?

**CGT :** absolument pas, nous n'avons pas du tout été consulté.

**Vulcain :** L'ambition est une publication rapide, les sapeurs pompiers du terrain ont-ils été largement associés à l'élaboration du guide ?

**CGT :** Absolument pas, certains techniciens l'ont été. Mais compte tenu de l'importance du dossier et de ses répercussions, la douche pourrait être froide sur le résultat pour les acteurs du terrain.

**Vulcain :** Qu'est ce qui risque de changer ?

**CGT :** On vous en parle après sa publication. On peut imaginer que ce guide, respectera les principes de la filière 2012. A savoir, qui peut être chef d'agrès d'un CCF, quelle est sa formation.

**Vulcain :** La doctrine prend-elle en compte le dérèglement climatique qui nous promet une augmentation de la menace ?

**CGT :** Si le sujet est maintenant présent à cause des conséquences visibles, comme l'allongement de la période FDF et de développement d'incendie majeur sur un territoire toujours plus grand, nous espérons que cet enjeu trouvera une place dans le guide sinon ce sera encore un coup manqué.

#### A lire également :

- <https://www.cgtdessdis.com/courrier-a-la-dgscgc-pour-ameliorer-le-mode-dorganisation-des-renforts-feux-de-forets-le-23-septembre-2016/>
- <https://www.cgtdessdis.com/feux-de-forets-communique-de-la-federation-cgt-des-services-publics/>
- <https://www.cgtdessdis.com/mais-ou-est-passe-lifrap-pendant-les-feux-de-forets-communique-cgt-du-30-juillet-2017/>